

## **Communiqué du Conseil des recteurs francophones de Belgique (CRef)**

La situation que connaissent les universités turques, entre autres institutions, dans le contexte de répression qui fait suite à l'échec de la tentative de coup d'Etat du 15 juillet inquiète tout particulièrement le Conseil des recteurs francophones de Belgique (CRef).

La suspension des contrats de plus de 15.000 académiques, le limogeage, même temporaire, de plus de 1.500 doyens ainsi que l'interdiction, signifiée aux personnels des universités, de quitter le territoire turc ne laissent pas d'indiquer que la liberté académique est bafouée.

Tout comme l'EUA et bien d'autres organisations d'enseignement supérieur, le CRef condamne fermement les mesures prises au sein de l'enseignement supérieur turc et exprime son plus vif soutien à la communauté universitaire de Turquie en ces circonstances pénibles.

Si toute tentative de renverser un gouvernement démocratiquement élu a connu une réprobation unanime sur la scène internationale, une répression qui atteint à la liberté académique, condition essentielle à la pleine expression démocratique, ne peut qu'être tout aussi fermement condamnée. Le CRef tient à rappeler le rôle essentiel du milieu académique dans l'indispensable liberté d'expression qui doit entourer les débats dont se nourrit la démocratie. Il appelle les gouvernements belges et européens à soutenir les démocrates turcs en exprimant sans ambiguïté leur condamnation de toute atteinte à l'autonomie institutionnelle des universités, à la liberté académique et, de manière générale, à la liberté d'expression qu'il convient de garantir à toute communauté universitaire, dans l'intérêt de la démocratie turque et des échanges interuniversitaires.